

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOMAGEP-SA,
BOUBACAR KANE, À PROPOS DES BRANCHEMENTS SOCIAUX :**

**« Le projet des
branchements
sociaux,
20 000FCFA
le robinet,
s'étalera sur
2 ans »**

BRANCHEMENTS SOCIAUX

**Les critères
à remplir**

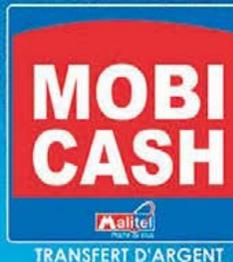
P:12

PLAN STRATÉGIQUE SOMAGEP-SA/SOMAPEP-SA

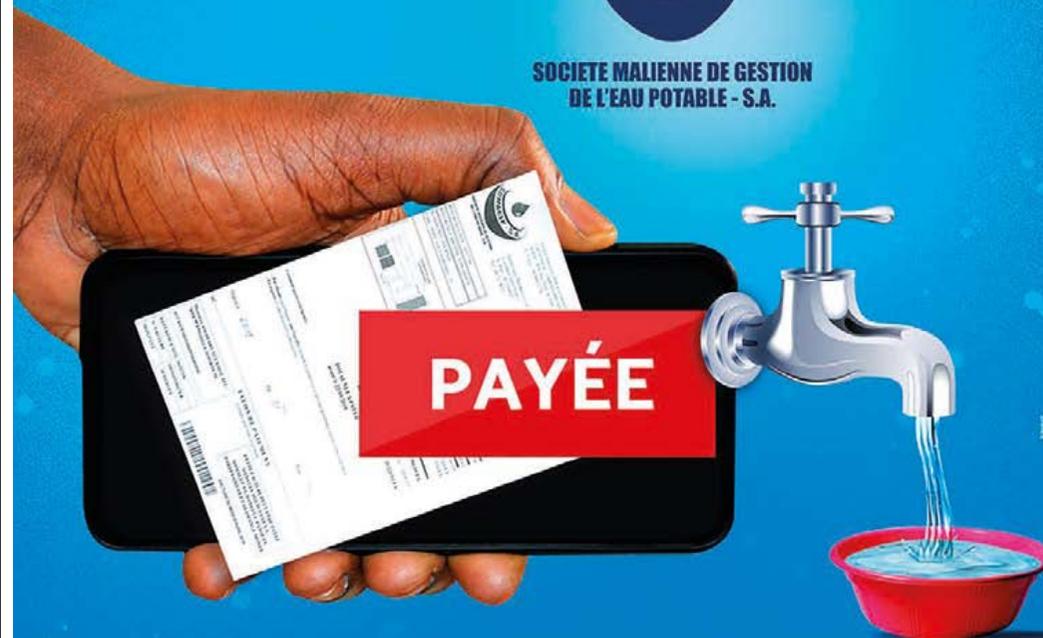
**Le document validé
avec une douzaine
d'objectifs**



**MOBICASH
SOMAGEP SA**



SOCIÉTÉ MALIENNE DE GESTION
DE L'EAU POTABLE - S.A.



**Payez vos factures SOMAGEP SA ou
celles de vos proches avec Mobicash.
Composez *166# option 6 puis 4.**

*Les frais varient de 100 F à 250 FCFA selon le montant de la facture.



Sommaire

Plan Stratégique.....	3-5
INTERVIEW DG.....	6-7
DECORATION	8-9
JOURNÉE DE REBOISEMENT	10
Inteviu du président de l'AJPEA.....	11
Gestion des Fuites sur le réseau.....	13
Centre d'archivage des documents	14-15
Inauguration DR de Gao	16
Partenariat somagep-sa - CICR.....	17
Culture.....	18
Bon à savoir.....	19



SOMAGEP-SA, revue trimestrielle d'informations générales
N°17

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Boubacar KANE

RÉDACTEUR EN CHEF : Boubacar Idrissa MAIGA

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT : Abdoul Aziz TRAORE

COORDINATEUR : Abdoul Karim KONE

ASSISTANT : Alpha Macki DIAKITE

TIRAGE : 2 000 exemplaires

Conception & Impression : AKIM SARL

PLAN STRATÉGIQUE SOMAGEP-SA/SOMAPEP-SA

Le document validé avec une douzaine d'objectifs

Du 15 au 18 octobre 2019 s'est déroulé, à l'Hôtel Azalaï Salam, l'atelier de validation du plan stratégique commun à la SOMAGEP-SA et à la SOMAPEP-SA. Après 4 jours d'intenses travaux, l'atelier a permis aux deux Sociétés de se doter d'un plan stratégique validé avec une douzaine d'objectifs.



Ont pris part aux travaux, les structures de l'Etat, les Partenaires Techniques et Financiers et la société civile (les associations de consommateurs, le réseau des communicateurs traditionnels, etc.).

« C'est avec un grand plaisir que nous avons pris part aux travaux de validation du plan stratégique de la SOMAGEP-SA et de la SOMAPEP-SA. A priori, le document n'est pas en contradiction avec les textes de la Commission de Régulation de l'Electricité et de l'Eau (CREE). Mes collaborateurs et moi allons l'examiner en profondeur pour mieux l'exploiter » a déclaré le Président de la CREE, Oumar Berthé. Le porte-parole de la Société Civile, Ousmane Kida, non moins représentant de la CN-CIEPA, de son côté, a ajouté : « Je félicite la SOMAGEP-SA et la SOMAPEP-SA pour cette initiative d'avoir associé la société civile à ce travail. Il a fait référence à une conférence du Pr. Dicko, PCA de la SOMAGEP-SA, au cours de laquelle il a donné le sage conseil suivant : « face à une situation compliquée, il faut une solution simple ». Ce qui veut dire que les deux sociétés ont déjà une solution à leurs problèmes avec ce document stratégique. Aussi, nous exigeons la transparence sur les résultats et la

qualité du service. Au nom de la Plateforme que je représente, nous donnons l'assurance de vous accompagner sur la communication et le suivi-évaluation du Plan stratégique ».

Voilà, entre autres, des sentiments exprimés par des participants à la cérémonie de clôture présidée par le Président du Conseil d'Administration de la SOMAGEP-SA, Pr Younouss Hamèye Dicko. Il avait à ses côtés son homologue de la SOMAPEP-SA, M. Nancoma Kéïta, PCA de la SOMAPEP-SA, le Chef de Cabinet du Ministère de l'Energie et de l'Eau, M. Mady Baba Diakité et les directeurs généraux de la SOMAGEP-SA et de la SOMAPEP-SA, respectivement, Boubacar Kane et Yénizanga Koné. Dans son discours de clôture, le Président du Conseil d'Administration de la SOMAGEP-SA s'est appesanti sur la douzaine d'objectifs qui caractérisent le plan et qui ont fait l'objet d'analyses approfondies aux cours de l'atelier.

Il s'agit de garantir l'eau potable à domicile, 24h sur 24h aux meilleurs standards de qualité, faire de la population un acteur à part entière, un partenaire et non plus un simple usager qui reçoit des factures. Le Plan prévoit la mobilisation de 2 600 Milliards de FCFA d'investissements au cours des quinze

années à venir, d'amener la SOMAPEP-SA à créer 14 000 km de réseaux nouveaux pour permettre à la SOMAGEP-SA de gérer 18 000 km de réseau, d'amener les deux sociétés à créer et exploiter des usines de production équivalentes à 6 fois l'usine de Kabala.

En outre, selon l'orateur, les deux Sociétés devront servir en eau 8 millions d'habitants supplémentaires. Quant aux charges d'investissements, seuls 22% seront subventionnés pour les structures sur les 15 ans du Plan Stratégique tandis que 78% des charges pèseront sur les sociétés SOMAGEP-SA et SOMAPEP-SA. Le Président du Conseil d'Administration a affirmé : « Dès la 5e année de la mise en œuvre du Plan Stratégique, en 2025, la SOMAGEP et la SOMAPEP deviendront totalement autonomes. Plus aucune subvention de l'Etat ne sera nécessaire pour ces deux sociétés en termes d'investissement d'exploitation, couverture universelle connaîtra de gros efforts. 100% des habitants des villes auront accès à l'eau potable. Les bornes fontaines ne seront plus nécessaires que dans les quartiers périphériques non encore atteints par l'urbanisation. Une structure tarifaire qui permettra à tous les foyers de payer leurs branchements et factures d'eau permettant ainsi à la SOMAGEP et la SOMAPEP d'équilibrer leurs comptes. Le patrimoine des deux sociétés sera renouvelé. Des investissements seront réalisés pour le développement des infrastructures afin d'accompagner la croissance urbaine de notre pays. Enfin, des subventions d'investissement réduites à zéro à l'horizon du Plan Stratégique ». Rappelons que la Cérémonie d'ouverture était présidée par le Ministre de l'Energie et de l'Eau. C'était le 15 octobre 2019.



M. Jacques Bertrand, le Consultant

Le rapport final ren

Le mercredi 20 novembre 2019, les présidents des conseils d'administration des sociétés SOMAGEP et SOMAPEP, Pr Younouss Hamèye DICKO et M. Nancouma KEITA, ont procédé, en présence du conseiller technique en charge de l'eau, de leur rapport final du plan stratégique SOMAPEP/SOMAGEP « Vision

Le PCA de la SOMAGEP, Pr DICKO, en remettant le document au ministre WAGUE, a rappelé l'urgence de l'atteinte de l'équilibre financier du secteur de l'eau potable au Mali afin d'éviter au Gouvernement de continuer à le subventionner. Il a précisé que les conditions idoines pour l'atteinte dudit équilibre financier sont clairement décrites dans le document du plan stratégique. Le ministre de l'énergie et de l'eau, M. WAGUE, en recevant le document, a remercié et félicité les PCA et les directions des deux sociétés pour avoir eu la bonne initiative de commander une telle étude. Il a précisé que le travail réalisé, qui fera certainement date, est non seulement utile mais aussi indispensable dans la mesure où il s'inscrit dans une vision prospective du secteur de l'eau. Il a souligné qu'un tel travail méritait d'être fait depuis longtemps mais que mieux vaut tard que jamais. Le ministre a rassuré que le département de tutelle prendra les dispositions idoines pour la mise en œuvre du plan stratégique et a exhorté les directeurs généraux à établir un calendrier de sa mise en œuvre et à suivre les recommandations qui y sont contenues. Il les a également exhortés à internaliser le document afin que toutes les structures s'y reconnaissent et à rendre compte périodiquement aux deux conseils d'administration et au département de tutelle. Avant de terminer son allocution, le ministre s'est réjoui du fait que cet important travail ait été réalisé en sa présence au ministère et a rassuré ses interlocuteurs du soutien de son département pour l'opérationnalisation du plan.

Prenant la parole pour conclure la cérémonie, le PCA de la SOMAPEP, M. KEITA, a mis l'accent sur le fait que l'élaboration du plan stratégique met fin à la navigation à vue qui était de mise auparavant. Il a ensuite énuméré les avantages que procure le plan en termes de vision stratégique, d'atteinte des ambitions par étapes et de clarté dans les relations entre les deux sociétés et la CREE qui est appelée à agir. M. KEITA a précisé que les réalités du secteur sont ainsi mieux définies pour 15 ans et que cette vision permet à ses acteurs de mieux échanger avec les partenaires

PLAN STRATEGIQUE SOMAGEP/SOMAPEP VISION 2035

Le rapport final remis au Ministre de l'Energie et de l'Eau

Administration des sociétés SOMAGEP et SOMAPEP, Pr Younouss Hamèye DICKO et M. Nancouma KEITA, ont procédé, en présence du conseiller technique en charge de l'eau, de leur rapport final du plan stratégique SOMAPEP/SOMAGEP « Vision 2035 » au ministre de l'énergie et de l'eau, M. Sambou WAGUE, dans les locaux de son département.



Ils ont dit...

Boubacar KANE DG/SOMAGEP-SA :

« Nous sommes deux sociétés complémentaires. La SOMAPEP-SA s'occupant des investissements et une fois l'investissement réalisé, elle le transfère à la SOMAGEP-SA pour exploitation. Donc nous évoluons sur le même périmètre et dans le même domaine. Ce plan Stratégique, qui est le fruit de la réflexion des parties prenantes, l'Etat malien, la commission de régulation d'électricité et de l'eau et les associations de consommateurs, entres autres, est un outil approprié pour tous les acteurs de l'hydraulique urbaine ».

Yenizanga KONE DG/SOMAPEP-SA :

« La SOMAPEP-SA et la SOMAGEP-SA ont travaillé en synergie pour produire ce plan Stratégique. Les deux Sociétés sont conscientes que l'une ne peut pas aller sans l'autre dans la bonne gestion du secteur de l'hydraulique urbaine. Ce plan sera évalué et mis en œuvre pour l'équilibre du secteur de l'eau potable au Mali ».

JACQUES BERTRAND Consultant :

« Lors de l'atelier, nous avons adopté une méthodologie

participative à travers un jeu de stratégie. Lequel met en œuvre la situation d'une société d'eau qui ressemble à SOMAGEP-SA et SOMAPEP-SA et permet d'exercer sur un cas quasiment réel. On va parcourir pendant les 15 années à venir de vie d'un pays et de sa société d'eau, un pays qui va avoir des difficultés économique, démographique et de sécurité. Une société d'eau qui va avoir des objectifs d'investissements et des difficultés économique et social. Ainsi, allons-nous voir comment réagit l'équipe de la Direction face aux contraintes. Si elle parvient au bout du compte à atteindre les objectifs qui sont de satisfaire le service d'eau à tout le monde. Dans le cadre de notre exercice, nous ne faisons pas de différence entre la SOMAGEP-SA et la SOMAPEP-SA. C'est à dire qu'il faut vraiment se concentrer sur un objectif à savoir celui du service d'eau à hauteur du souhait. Je précise que cet atelier est organisé pour renforcer les capacités de la SOMAGEP-SA et de la SOMAPEP-SA à maîtriser les outils mis à leurs dispositions pour pouvoir poursuivre ce travail de plan d'actions stratégique ».

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOMAGEP-SA, BOUBACAR KANE, À PROPOS DES BRANCHEMENTS SOCIAUX : « Le projet des branchements sociaux, 20

Le projet des branchements sociaux, en cours depuis 17 juin 2019, s'étalera sur 2 ans. Quant au coût d'un branchement, 20 000 F CFA, il n'est payable uniquement que dans les guichets des Agences Commerciales de la Société, sans aucun intermédiaire. Voilà une information capitale annoncée par le DG de la SOMAGEP-SA, Boubacar KANE, lors d'une interview qu'il a accordée au journal arc-en-ciel que Robinet Dji se fait le plaisir de la reprendre.

Quelles sont les missions assignées à la SOMAGEP-SA ?

La SOMAGEP-SA est une société Anonyme d'Etat avec Conseil d'Administration créée le 05 août 2010. Son capital est détenu à 100 % par l'Etat malien. Elle a pour mission d'assurer l'exploitation de l'eau potable sur toute l'étendue du territoire national à travers le captage de l'eau brute et son traitement, le pompage et la distribution de l'eau traitée, le contrôle de la qualité, la facturation et le service à la clientèle, la réalisation des branchements, des extensions, des réhabilitations et des renouvellements de réseaux, la maintenance préventive et curative des installations.

Depuis 17 juin 2019, le Département de l'Energie et de l'Eau, à travers la Société malienne de gestion de l'eau potable (SOMAGEP-SA) et la Société malienne du patrimoine de l'eau potable (SOMAPEP-SA), lançait le projet des 100 000 branchements sociaux de Kabala, qu'est ce que ce projet représente pour la SOMAGEP-SA ?

Ce projet représente pour la SOMAGEP-SA une opportunité majeure pour assurer l'accès à l'eau potable au plus grand nombre des populations de Bamako et environs. En termes d'avantages, on peut citer, dans ses deux premières phases, le renforcement des capacités de production de 288 millions de litres d'eau, la pose de 1 400 km de réseaux de distribution et l'accroissement du nombre d'abonnés avec le programme de 100 000 branchements sociaux. Toutes ces réalisations auront naturellement un impact positif sur le chiffre d'affaires de la Société. Toutefois, cette augmentation du chiffre d'affaires est à relativiser au regard de l'augmentation importante des charges d'exploitation qui seront induites par l'exploitation des nouvelles infrastructures.

Enfin, il convient de souligner que le Projet est en train de résoudre définitivement le problème de déficit d'eau à Bamako et alimentera, en eau potable, plus 1 200 000 personnes.

Qui et qui peut prétendre aux branchements sociaux domiciliaires ?



Le programme des 100 000 branchements sociaux a été initié par le Gouvernement du Mali et les Partenaires Techniques et Financiers pour que les foyers les plus démunis aient accès à l'eau potable à un coût abordable. Ceci étant, compte tenu de l'envergure du programme, c'est pratiquement tous les abonnés potentiels de la ville de Bamako et environs qui sont éligibles. Il suffit qu'ils aient leurs titres de propriété en bonne et due forme (les locataires doivent avoir une autorisation du propriétaire de la maison), que leurs parcelles sont couvertes par le réseau de distribution et que les sites ne soient pas des terrains nus. Pour en bénéficier, il suffit de prendre contact avec l'Agence Commerciale de la SOMAGEP-SA de votre zone. Après examen de l'éligibilité de la demande et le paiement des 20 000 F CFA, les équipes procéderont au branchement du client.

Est-ce à dire que Bamako ne connaîtra plus de problèmes d'eau ?

Le Projet structurant de Kabala, initié par les plus hautes autorités, découle de la mise en œuvre du Schéma Directeur d'alimentation en eau potable de la ville jusqu'à l'horizon 2032.

Après les 2 premières tranches dont la 1ère est en service depuis officiellement le 1er juin 2019, les autres seront exécutées à court et moyen terme. Si tout se passe comme prévu, Bamako ne connaîtra plus une crise d'eau de façon structurelle. Toutefois, des perturbations ou coupures franches d'eau peuvent se faire sentir en raison de travaux, programmés ou incidents imprévisibles, sur les installations.

Qu'en est-il de l'alimentation en eau des régions et des villes de l'intérieur surtout quand on sait que le problème d'eau est aussi récurrent dans ces zones ?

AR KANE, À PROPOS DES BRANCHEMENTS SOCIAUX : « 000 F CFA le robinet, s'étalera sur 2 ans »

Il est superflu de rappeler que l'alimentation en eau potable dans les Centres de l'Intérieur est une préoccupation majeure pour la SOMAGEP-SA. Grâce au Programme d'Appui Dano-Suédois (PADS), la Société a vu ses capacités de production renforcées dans les villes de Kayes, Kati, Sikasso et Koutiala. Dans ces localités, une campagne de branchements promotionnels a été exécutée avec succès. A la faveur de l'intégration des Centres de Koro, Bankass, Niono et Dioro, les populations desdites localités ont bénéficié d'un programme de branchements sociaux. Au total, dans les Centres de l'intérieur, 6 979 branchements sociaux ont été réalisés.

Beaucoup de nos concitoyens se plaignent de la qualité de l'eau de la SOMAGEP-SA surtout en période de grande pluie. Qu'avez-vous comme réponses pour ces gens qui estiment que « votre eau » ne répond pas aux normes internationales.

D'entrée de jeu, je rappelle que la mission de la SOMAGEP-SA est d'offrir une eau potable à l'ensemble de la population. La qualité de l'eau du robinet est, pour nous, une préoccupation centrale. En collaboration avec le Gouvernement du Mali, nous avons fixé des critères de qualités très strictes.

A la SOMAGEP-SA, en plus des analyses physico-chimiques, bactériologiques et spécifiques, le contrôle de la qualité est effectué à plusieurs niveaux. Primo, à la source, lors de la production et secundo, sur le réseau, lors de la distribution. Le contrôle est effectué régulièrement et strictement par le Laboratoire Central de la SOMAGEP-SA et par les Laboratoires dans les Centres de production de tous les sites.

Les autorités de tutelle, à travers le Laboratoire national de l'Eau, s'assurent aussi de la qualité de l'eau du robinet. Pour finir, nous déclarons, haut et fort, que l'eau de robinet de la SOMAGEP-SA répond aux normes nationales et internationales dont l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Est-ce que vous êtes satisfaits du travail abattu ?

La SOMAGEP-SA est venue de loin. Aujourd'hui, son capital s'élève à 2 milliards de F CFA contre 100 millions de F CFA à sa création, en 2010. L'effectif du personnel est passé de 328, en 2011, à 1 500 agents, en 2019, essentiellement constitué de jeunes. C'est pour vous dire que nous avons contribué, dans une large mesure, à la résorption du chômage des jeunes dans notre pays.

Quant au nombre des Centres, il a bondi de 18 à 90 localités à la faveur du Programme Présidentiel d'Urgences Sociales (PPUS). Le chiffre d'affaires de l'entreprise croît

d'année en année. Toutes ces réalisations constituent des motifs de satisfaction pour moi et récompensent l'immense travail abattu par tous les collaborateurs non seulement de la SOMAGEP-SA mais de la SOMAPEP-SA aussi dans la gestion des infrastructures structurantes. Je profite de cette occasion pour remercier le Gouvernement du Mali, les Conseils d'Administration et le personnel des deux sociétés. Chacun, à son niveau, n'a ménagé aucun effort pour que la Société soit là où elle est présentement.

Quelles sont les perspectives ?

La Société est engagée dans beaucoup de chantiers. On peut citer le projet de certification ISO 9001 version 2015, le renforcement de son système de management qualité. D'autres défis, non moins importants, portent sur la meilleure exploitation de la nouvelle Station de Pompage d'eau de Kabala pour assurer au plus grand nombre des populations de Bamako et environs de l'eau potable 24H/24 et la gestion des 72 nouveaux centres intégrés dans le périmètre de concession.

Aussi, il s'agit pour la SOMAGEP-SA de relever, avec brio, le défi du projet des 100 000 branchements sociaux pour consommer la production d'eau de l'usine de Kabala.

Des difficultés ?

La SOMAGEP-SA est surtout confrontée à un problème financier qui est illustré notamment par le déséquilibre entre le coût de la production de l'eau, et le prix moyen de vente de l'eau. En outre, il faut ajouter le déséquilibre entre l'offre et la demande en eau dans plusieurs localités ainsi que la nécessité de densification des réseaux tertiaires afin de permettre l'accès à l'eau au plus grand nombre.

Un appel à lancé ?

Nous sollicitons davantage l'accompagnement du Gouvernement et les Partenaires Techniques et Financiers, pour nous mettre dans les meilleures

conditions d'assurer la continuité du service de l'eau dans le périmètre de concession.

Par ailleurs, j'invite les abonnés en retard de paiement de leurs factures d'eau à se mettre jour. C'est à ce prix qu'ils aideront la Société à améliorer la qualité de son service pour les satisfaire davantage.

Pour terminer, j'informe les populations de Bamako et environs que le projet des branchements sociaux, en cours depuis 17 juin 2019, s'étalera sur 2 ans. Quant au coût d'un branchement, 20 000 F CFA, il n'est payable uniquement que dans les guichets des Agences Commerciales de la Société, sans aucun intermédiaire.

DECORATION A

Boubacar Idrissa MAIGA, Chevalier de l'Ordre National - Chéhi Ismaïla MAIGA & Oumar DIAKITE, Médailleurs d'étoile d'argent

Le cercle des médaillés à la Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable s'élargit de plus en plus. Cette année, les heureux récipiendaires sont le Directeur Général Adjoint, Boubacar Idrissa MAIGA, décoré Chevalier de l'Ordre National, le Directeur régional de Tombouctou, Chéhi Ismaïl MAIGA et le Chef du Service Administration de Données d'Analyses du Laboratoire, Oumar Diakité, tous les deux portent, désormais, la Médaille d'étoile d'argent du mérite national avec effigie abeille. A travers ces distinctions, proposées par le Directeur Général, Boubacar KANE, le Gouvernement vient de récompenser les efforts de la SOMAGEP-SA dans sa quête perpétuelle à fournir de l'eau potable en quantité et en qualité aux populations. Le Filet d'O vous invite à lire, ci- dessous, leurs parcours.



BOUBACAR IDRISMA MAÏGA, Directeur Général Adjoint, est natif de « Berrah » à Gao. Recruté en 1988, il a occupé les principales fonctions techniques et commerciales au sein des sociétés EDM et SOMAGEP-SA. Il a ainsi acquis une grande expérience et une expertise avérée dans la gestion des projets d'infrastructures d'eau potable, l'exploitation et la gestion commerciales des sociétés de production et de distribution d'eau potable. M. MAÏGA a, dans son parcours professionnel, encadré, formé et coaché les jeunes cadres sous sa responsabilité directe ou dans le cadre de ses fonctions accessoires de formateur interne jusqu'à leur autonomisation complète. Ces jeunes cadres sont capables aujourd'hui de relever avec responsabilité les différents challenges de développement et de progrès de la SOMAGEP-SA. Communément appelé BIM, l'homme a toujours été un agent disponible et assidu dans l'exercice de ses fonctions et bénéficie de l'estime et de la confiance de ses collaborateurs.

CHÉHI ISMAÏLA MAIGA, Directeur Régional de Tombouctou

Natif de Bourem (région de Gao), il fut recruté à la Société Energie du Mali (EDM SA) en mars 1985 en

qualité d'agent de quart (conducteur d'usine) à la Station de Pompage de Djicoroni Para. Son sens élevé du travail bienfait lui a permis d'occuper successivement entre 1989 à 2011, le poste de chef de station à Markala, Sikasso et Tombouctou. A la faveur de la création de la SOMAGEP-SA, en 2010, il occupera le poste de Directeur Régional. En 2012, au plus fort de la crise sécuritaire dans le septentrion du Mali, Chéhi, muni d'un grand sens du devoir et du sacrifice, n'hésita pas à mettre sa vie en jeu pour sécuriser le personnel et tous les biens de la SOMAGEP-SA.

Au retour de l'administration à Tombouctou, M. MAÏGA se lance dans la reconquête du service public de l'eau potable à Tombouctou. Ainsi, a-t-il mis tout son talent de manager à la réorganisation du service. Il prendra l'initiative de chercher les moyens techniques nécessaires, notamment auprès des structures internationales sur place, afin de garantir la fourniture de l'eau potable à la population de Tombouctou. Disponible, ses compétences managériales et techniques, qu'il n'hésite pas à partager, font de lui, aujourd'hui, l'un des responsables les plus sollicités pour l'apprentissage des jeunes recrues et le renforcement des capacités du personnel.



LA SOMAGEP-SA

de l'Ordre National - Chéhi Ismaïla MAIGA & Oumar DIAKITE, Médailleurs d'étoile d'argent du mérite national avec effigie abeille

OUMAR DIAKITE, Chef du Service Administration de Données d'Analyses du Laboratoire, a été recruté à la Société Energie du Mali, le 4 mars 1985 en qualité d'agent du laboratoire (traitement des eaux) à la station de pompage de Djicoroni Para. Ce natif de la ville des trois caïmans est un travailleur acharné qui gravit les échelons pour devenir successivement, entre 1989 et 1999, Chef de Production d'eau à San, puis Chef d'Exploitation eau.

C'est dans la ville de San que M. DIAKITE démontre ses talents de gestionnaire avisé, ses qualités professionnelles et son sens élevé de patriotisme. En effet, ayant hérité de groupes électrogènes surdimensionnés par rapport au besoin de la production d'eau, il prend l'initiative d'offrir gracieusement à une partie de la population de « Santoro & Karantela » le surplus d'électricité. Par cet acte, a-t-il jeté les jalons de l'électrification de cette ville. En 2002, après deux ans d'arrêt maladie, M. DIAKITE a su démontrer, en acceptant le poste de Chef de Division MIRE EDM SA (Applicatif

de Gestion des Laboratoires), que ni son courage, ni son sens du devoir, ne feront défaut à l'appel du service. Actuellement, Chef du Service Administration de Données d'Analyses du Laboratoire de la SOMAGEP SA, il reste un des acteurs majeurs des défis actuels de la Société en termes de qualité de l'eau (projet de Certification, innovation, élaboration de manuel de procédures d'analyse, etc.).



Ils ont dit...

BOUBACAR IDRISMA MAÏGA, DGA

« Merci beaucoup, cher BK, Je suis, certes, très content et même très fier de cette distinction honorifique attribuée à ma modeste personne. Cependant, je n'oublie pas que c'est toi qui a eu l'initiative - le courage aussi - de proposer « mon nom » à un moment où - pour être sincère - je ne pensais à aucune distinction et à un endroit où je n'étais pas présent. En sachant, personnellement, la charge de loyauté et d'équité que cela impose à un Homme, tout l'honneur vous revient. Enfin, ne pouvant décrire toute mon émotion à travers des phrases, je dédie cette distinction à l'ensemble du personnel de la SOMAGEP. SA car sans son accompagnement de tous les jours, ce jour ne sera jamais. Encore merci à tous ».

CHÉHI ISMAÏLA MAIGA, Directeur Régional de Tombouctou

« Monsieur le Directeur Général, les mots me manquent pour vous exprimer toute mon émotion suite à cette at-

tribution de médaille. Etre ainsi mis en avant fait chaud au coeur, mais cela incite également à rester humble devant une telle marque de reconnaissance. Aussi je vous adresse mes plus sincères remerciements. Cette médaille me conforte dans la voie que j'ai choisie et me donne encore plus de courage pour le chemin qui reste à parcourir, aussi bien dans ma vie professionnelle que personnelle. Encore merci. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma très haute considération ».

OUMAR DIAKITE, Chef du Service Administration de Données d'Analyses du Laboratoire

« Bonsoir M. KANE, Je vous prie de trouver entre ces lignes ma reconnaissance pour votre choix à mon égard, soyez en remercié. Je n'ai connu que cette entreprise qui m'a tout donné et si le chemin parcouru a été couronné de la sorte je ne peux qu'en être fier. Encore une fois merci ».

LE REMAFPEA ORGANISE UNE JOURNÉE DE REBOISEMENT

Cent cinquante pieds d'arbres plantés dans le jardin Eden de Badalabougou!

Le Réseau Malien des Femmes professionnelles de l'Eau et de l'Assainissement (REMAFPEA), fidèle à sa tradition, a organisé une journée de reboisement. C'était le 12 septembre 2019. La cérémonie, sous la présidence de la marraine, Mme Kéïta Aïda M'Bo, s'est déroulée dans le jardin « Eden » à Badalabougou où 150 pieds d'arbres ont été plantés. S'adossant à son plan d'actions 2018-2020, le Réseau Malien des Femmes Professionnelles (REMAFPEA), sous la conduite de sa présidente, Mme KONARE Kadiatou MALINKE, a réaffirmé sa volonté de jouer pleinement sa partition dans la promotion du reboisement au Mali.

En effet, il a planté 150 pieds d'arbres dans le jardin Eden de Badalabougou, le 12 septembre 2019. C'était en présence de la Marraine

du Réseau, Mme KEITA Aïda M'Bo, le Maire chargé de l'Assainissement en commune V, M. Adama Coulibaly et le Directeur Régional des Eaux et Forêts et ses éléments. Il est inutile de rappeler la présence des membres du Réseau, les Représentants des Directeurs Généraux de la SOMAGEP-SA et de la SOMAPEP-SA ainsi que les hommes de médias.

Dans son allocution de lancement des travaux, la Présidente du Réseau, Mme Konaré Kadiatou Malinké, a rappelé à l'assistance l'utilité de planter des arbres. Lesquels, selon elle, constituent une richesse inestimable contribuant à améliorer la qualité de vie en mi-



lieu urbain.

La Marraine du Réseau, Mme KEITA Aïda M'Bo et le Maire chargé de l'Assainissement en commune V, M. Adama Coulibaly, ont aussi fait des interventions. Celles-ci ont montré l'importance de la plantation d'arbres, la nécessité de lutter contre la désertification et le changement climatique.

Le clou de la cérémonie a été la plantation des pieds d'arbres par les participants sous la supervision et l'assistance des éléments des Eaux et Forêts.

Rappelons qu'en 2018, au même moment, le Réseau a planté une centaine de pieds d'arbres à l'école SEBE2 de Sébénicoro en commune de Bamako.



LE PRÉSIDENT DE L'AJPEA, HAMADOUN DICKO, AU SORTIR DE LA 3ème AG DE L'ASSOCIATION : «Mieux communiquer pour une plus grande visibilité »

Après la tenue de la troisième Assemblée Générale de l'Association des Jeunes Professionnels de l'Eau et de l'Assainissement (AJPEA), le 30 janvier 2020 à la SOMAPEP-SA, le Président de l'Association, Hamadoun Dicko a fait au Filet d'O le résumé de l'activité. Ainsi, soutient-il que le grand défi de l'Association est de mieux communiquer pour une plus grande visibilité. Lire notre interview.

Robinet Dji : Quel était l'ordre du jour de votre Assemblée Générale ?

Hamadoun Dicko : L'ordre du jour portait sur la présentation du rapport d'activités, du bilan financier de 2018, du plan d'actions de l'AJPEA-MALI et les divers.



Quel était le contenu du bilan des activités ?

Les activités menées étaient, entre autres, l'organisation de 3e forum des Jeunes Professionnels Africains de l'Eau et de l'Assainissement en date du 11 février 2018, tenu en marge du 19e Congrès de l'AAE à Bamako, les deux séminaires de formation relatifs à la gestion du temps sur le thème «Comment faire de nos

objectifs des succès ? ». S'y ajoutent l'organisation d'une journée de sensibilisation pour susciter l'intérêt des élèves aux métiers de l'eau et de l'assainissement au Complexe Scolaire Moderne Adiara CSMA, la participation à la célébration nationale de la journée mondiale de l'eau et la présentation d'un thème sur l'utilisation du tourteau de « moringa » pour le traitement de l'eau dans les zones rurales au Mali, lors de la conférence débat de la JME 2018. En outre, il faut souligner notre participation au Master Class sur « le renforcement de capacité des dirigeants de sociétés d'eau en Afrique » en Guinée Conakry. Enfin, l'organisation d'une journée de nettoyage de la berge du site de production de la station de Djicoroni Para avec WATERWOX et la SOMAGEP-SA.

Quelles sont les recommandations qui sont sorties de cette Assemblée Générale ?

Parmi les recommandations, il a été demandé de mener une large campagne sensibilisation auprès des jeunes pour que l'Association soit connue par le maximum de personnes et qu'il y ait plus d'adhérents. Il s'agit en plus de poursuivre les activités du plan triennal, de nouer des partenariats avec d'autres associations ayant les mêmes objectifs et surtout de mieux communiquer pour une plus grande visibilité de l'Association.





ACCÈS AUX BRANCHEMENT SOCIAUX DE LA SOMAGEP

LES (4) CRITÈRES D'ATTRIBUTION À REMPLIR !

Le projet structurant d'alimentation en eau potable de La ville de Bamako à partir de la localité de Kabala, initié par le Gouvernement du Mali pour résoudre définitivement le problème d'eau potable dans la capitale et environnants, prévoit la réalisation de 100 000 branchements sociaux à l'attention des foyers les plus démunis.

Pour bénéficier d'un branchement social en eau, veuillez adresser une demande en Agence clientèle de La SOMAGEP-SA si vous respectez Les critères suivants :

1. La parcelle doit disposer d'un Titre de propriété, en bonne et due forme (Pour un locataire, il faut l'autorisation du propriétaire) ;
2. La parcelle doit être occupée avec une maison bâtie dessus (les terrains vides ne sont pas éligibles) ;
3. Un compteur par ménage ;
4. La maison doit être située à moins de 30 mètres du réseau.

LA SOMAGEP-SA À VOTRE SERVICE !

BP E 708 Bamako - Rue 41 - Ojicoroni Troukabougou - Bamako, République du Mali
Tel. : +223 20 70 4100 - Fax : +223 20 22 55 80 - Email: somagep@somagep.ml - Site web : www.somagep.ml

GESTION DES FUITES SUR LE RÉSEAU Plus d'une soixantaine de fuites réparées par jour !

Soixante-dix, c'est la moyenne des fuites d'eau que les équipes de dépannage de la SOMAGEP-SA, au nombre de quatorze, réparent par jour à Bamako. Adossées à un Secrétariat Technique qui reçoit en moyenne 80 appels dans la journée, les équipes livrent le combat contre les fuites, sans répit, 24h24.

Le jeudi 21 novembre 2019, il était 8h40 quand une équipe de dépannage de la SOMAGEP-SA, à bord d'un véhicule Pick up débarquait chez M. Madou Traoré, une famille située au cœur de Bolibana. Objectif : réparer une fuite avant compteur qui venait d'être déclarée plus tôt à 08h08 au Secrétariat Technique qui a, à son tour, relayé l'information au Chef de l'équipe N°5, M. Seydou Diarra. Le Chef d'équipe et ses collaborateurs, chacun connaissant parfaitement son rôle, se sont attelés à la réparation de la fuite sous le regard de M. Madou Traoré, les riverains et le reporter du Filet d'O, votre compagnon des lundis. En moins d'une demi-heure, l'intervention était achevée à la grande satisfaction et au grand étonnement de M. Traoré qui s'est dit très fier de l'équipe de par sa ponctualité et son professionnalisme.

14 équipes de dépannage

Ainsi, convient-il de souligner que le film de dépannage décrit ci-dessus est le reflet du quotidien des 14 équipes de dépannage de la SOMAGEP-SA qui se relèvent sur 9 véhicules.

Tous les matins, ce sont 9 équipes qui descendent sur les terrains selon l'organisation suivante : 6 équipes sont destinées à la rive droite où 80% des fuites sont enregistrés. Le reste, 3 équipes, s'occupent des fuites déclarées sur la rive gauche.

Dans l'après à 16h00, au retour de ces équipes, 4 équipes sur les 5 restants, prennent la relève. Cette fois, ce sont 2 équipes par rive qui travaillent jusqu'à 22h. La 5e équipe ou d'astreinte assure la relève de 22h jusqu'à 8h00. Le service de dépannage se caractérise aujourd'hui,

selon le Chef de la Division Entretien, Maintenance et Dépannage, Rive droite, M. Seybou Traoré, par une contrainte fondamentale qui est l'insuffisance de véhicules de dépannage.

« Cette situation explique, le plus souvent, les raisons de la lenteur dans le traitement de certaines déclarations de fuite » a-t-il ajouté.

Du côté du Département de la Distribution, Souleymane Sow confirme la survenue de la lenteur dans le traitement des fuites. Pour solutionner le phénomène, à court terme, il préconise le renforcement des capacités du nombre des équipes, la disponibilité permanente en stock des pièces de rechange et la décentralisation des magasins de stockage des matériels de dépannage. Autrement dit, doter chaque rive d'un magasin bien ravitaillé. A long et terme, le Chef de Département de la Distribution, M. Sow propose le remplacement des conduites vétustes, l'acquisition d'une pelle mécanique pour le terrassement.

« Beaucoup de fuites perdurent à cause du terrassement. Avec une pelle mécanique, les travaux seront accélérés et les dégâts seront minimisés. Avec les moyens, les équipes de dépannage sont disposées à relever les défis au quotidien » a-t-il déclaré.

Un combat à gagner vaille que vaille !

La lutte contre les fuites d'eau est devenue aujourd'hui une nécessité absolue. Les fuites ont un impact négatif sur le rendement de la Société. Pour preuve, il ressort du rapport du mois d'août 2019 de la Direction de la Distribution que la Société a perdu environ 1 788 600 m³ d'eau. Aujourd'hui, l'ensemble du personnel de la Société doit se sentir concerné par la lutte en faisant la promotion du numéro vert **20 22 69 27**. Ainsi, arrivons-nous à améliorer le rendement qui a un impact positif sur la trésorerie de la société.





CENTRE D'ARCHIVAGE DES DOCUMENTS DE LA SOMAGEP-SA

Un projet qui évolue à petit pas !

La gestion des archives à la SOMAGEP-SA est un projet important pour la Direction Générale. Des directions centrales aux centres de l'intérieur en passant par les agences commerciales, nombreux sont les documents qui sont générés au fil des jours. Afin de sécuriser les documents importants qui constituent la mémoire de l'entreprise, la Direction Générale a créé un système d'archivage électronique le 1er septembre 2014.

Attaché à la direction des systèmes d'information (DSI), la division archivage a pour mission de numériser et archiver tous les documents de la société à travers un applicative dédié.

Aujourd'hui, la division occupe une place importante dans la mesure où elle en préserve la mémoire de façon organisée, moderne et permanente.

Dans cette structure, les agents travaillent sans relâche sur des tonnes de documents qui leur parviennent de plusieurs directions. Par exemple, le portail de la DFC, nouvellement créé, enregistre toutes les pièces comptables notamment les ordres de paiement, les factures fournisseurs, la situation de la trésorerie, les notes de service, les documents des impôts et de l'INPS, etc.

Du côté de la DRH, la galerie renseigne, entre autres, sur les dossiers du personnel notamment le contrat de travail, l'état civil, les accidents de travail, les formations, les mutations ou affectations, les correspondances diverses. En perspective, le processus d'archivage des



documents se développera pour enregistrer, en collaboration avec les agences commerciales et les centres de l'intérieur, les informations des clients. Ainsi, les polices d'abonnement et d'autres documents importants de la clientèle seront sécurisées. Au nombre de six agents, le personnel de la division archivage est soumis à un devoir de confidentialité et d'autres règles de conduite. Il occupe un bâtiment situé à la station de Djicoroni Para contigu au magasin de stockage des produits chimiques. Pour ce qui est des conditions de travail, la Direction Générale a consenti des efforts importants. Malgré tout, beaucoup reste à faire dont la délocalisation du bureau dans un local répondant aux normes archivistiques.



Le Chef du bureau, Mme Traoré Awa Bah, a affirmé : « le voisinage avec le magasin des produits chimiques n'est pas approprié. Nous avons besoin d'être dans un bâtiment mieux aéré avec beaucoup d'étagères et placé dans un endroit bien protégé contre les risques d'incendie ».

Pour le Chef de Département Infrastructure et Applications Métiers, Ibrahima Bane, les difficultés auxquelles sont confrontées le bureau des archives ne sont pas minimes. Lesquelles, selon lui, portent essentiellement sur les demandes de moyen de déplacement pour les agents, la construction d'un centre plus spacieux pouvant contenir tous les documents à archiver de l'entreprise.

M. Bane a aussi abordé l'historique de la création du bureau, en ces termes :

« au départ, l'idée n'était pas de créer un centre d'archivage, mais plutôt de développer une application pour juste gérer les documents. On a commencé par la gestion des courriers et c'est de cet archivage que le besoin d'archiver les documents de l'entreprise s'est avérée indispensable. C'est ainsi que la division archivage a vu le jour à la DSI ».

Pour terminer, il convient de mettre l'accent sur l'importance du centre d'archivage qui permettra de servir le personnel pour les besoins de recherche à l'interne et aux étudiants désireux d'effectuer des recherches documentaires dans le cadre de la réalisation de leurs mémoires de fin d'études.



Mise en place d'une politique d'archivage : Justification et finalités:

La fonction de preuve : SOMAGEP apporte la preuve de ses engagements et de ses obligations vis-à-vis de ses partenaires.

La fonction de mémorisation : les archives sont le témoin de la mémoire et du patrimoine de la SOMAGEP. Elles constituent une base de référence, à partir du regroupement d'éléments antérieurs, en vue d'une action opérationnelle.

La fonction de compréhension : les archives aident à

la décision stratégique par la compréhension de l'environnement de la SOMAGEP. Elles ont une influence sur l'efficacité et la rentabilité de la SOMAGEP.

La fonction de communication : SOMAGEP se pose la question de son image et de sa représentation au sein de la mémoire collective. Des archives bien gérées mettent en valeur l'histoire de l'activité de l'institution. Elles projettent une image dynamique et positive aux yeux du personnel et de la concurrence.

DIRECTION REGIONALE DE LA SOMAGEP-SA DE GAO

Le siège, un bâtiment flambant neuf, inauguré !

Le siège de la Direction régionale de la SOMAGEP-SA de Gao, un bâtiment flambant neuf, a été inauguré le vendredi 18 octobre 2019. Il offre un cadre de travail commode et agréable au personnel.



Construit à 141 630 823 FCFA par la SOMAGEP-SA sur fonds propre, le nouveau siège de la Direction Régionale de Gao est un bâtiment doté de toutes les commodités pour permettre aux agents de s'épanouir dans le cadre de leur travail. Composé de onze bureaux, trois caisses, un magasin et un grand hall pour accueillir la clientèle, l'infrastructure a été inaugurée, le vendredi 18 octobre 2019.

La cérémonie a enregistré la présence du Préfet, Oumayyata Ag Akly, le 2ème adjoint au Maire, Yacouba MAIGA, le Chef Songhoi, Souma MAIGA, les représentants des directions régionales de l'administration publique, de la société dont le cadre de concertation, l'Association des consommateurs (ASCOMA) et de plusieurs autres invités.

L'intervention du Directeur régional, Drissa Alhousseini, était très attendue. D'entrée de jeu, il a remercié ses invités pour le déplacement et a mis l'accent sur la volonté et l'engagement de la SOMAGEP-SA à oeuvrer pour satisfaire les populations de Gao, en général ses abonnés, en particulier. « La SOMAGEP-SA ne ménagera aucun effort pour satisfaire sa clientèle » a-t-il déclaré.

En outre, il n'a pas manqué de saisir de l'opportunité pour saluer, en son nom propre et au nom l'ensemble du personnel de la Direction Régionale de Gao, la Direction Générale de la SOMAGEP SA pour l'initiative de construire un siège pour sa Direction. « En contrepartie, nous nous engageons à donner le meilleur de nous-mêmes en vue d'atteindre les objectifs qui nous sont assignés » a-t-il affirmé.

Avant de terminer ses propos, pour leurs accompagne-

ments, il a remercié officiellement les autorités administratives et communales.

Auparavant, le Maire, dans son allocution, a félicité la SOMAGEP-SA pour avoir doté la Direction Régionale de Gao d'un siège. « Ce bâtiment imposant contribue à embellir davantage la ville » a-t-il martelé. Par la suite, il a exhorté les autres services de l'administration publique ou parapublique à s'inspirer de l'exemple de la SOMAGEP-SA.

Au terme de son intervention, il a interpellé la SOMAGEP-SA et la SOMAGEP-SA à renforcer davantage leurs efforts pour garantir l'accès à l'eau potable en quantité suffisante aux populations de sa ville. Aux populations, il a lancé le message suivant : « nous devons nous acquitter du paiement régulier de nos factures ». La dernière intervention de la cérémonie a été celle du Préfet. Il a souligné « En construisant ces bureaux, la SOMAGEP-SA met ses travailleurs dans des bonnes conditions. Je vous demande d'en faire bon usage et de travailler d'arrache-pied pour alimenter convenablement les populations en eau potable. Quant à nous abonnés, nous sommes appelés à respecter nos engagements contractuels en payant nos factures d'eau ». Rappelons que la cité des Askias, les centres de Sélingue et de Koutiala sont logés dans les patrimoines propres de la SOMAGEP-SA. Celle-ci entend rompre avec la politique de location des immeubles pour abriter ses structures à Bamako et dans les Centres de l'Intérieur. Cela pour permettre au personnel de travailler dans des meilleures conditions et d'offrir un cadre d'accueil agréable aux clients.

La cérémonie a pris fin par la visite des locaux et autour d'un méchoui.



PARTENARIAT SOMAGEP-SA - CICR

Le renforcement de capacités, un axe majeur !

L'hôtel Millenium, situé au coeur de l'ACI 2000, a servi de cadre, le mardi 12 novembre 2019, pour abriter la formation des agents en charge de la maintenance à la SOMAGEP-SA. Co-organisé par le Comité International de la Croix Rouge (CICR) et la Société malienne de gestion de l'eau potable (SOMAGEP-SA), l'atelier a abordé essentiellement les modules suivants : le diagnostic et l'exploitation de l'unité de forage et l'hydraulique de pompage.



La cérémonie d'ouverture, coprésidée par le Chef Adjoint de Délégation du CICR /Mali, M. Yannick Buchli et le Directeur Général Adjoint de la SOMAGEP-SA, Boubacar I. Maïga, en présence d'autres cadres de la Société, du CICR et des participants, a permis de situer la rencontre dans son contexte. A l'entame de son allocution, le DGA de la SOMAGEP-SA, M. Maïga a remercié, en son nom propre et au nom de la Direction Générale, le CICR pour l'initiative de l'organisation de cette formation. Laquelle ne peut être que bénéfique pour les participants venus de plusieurs Centres de production de la SOMAGEP-SA.

« Nous exhortons les participants à suivre avec assiduité la formation et qu'ils profitent de ce cadre idéal pour prêter une oreille attentive à tout ce que le formateur leur dira » a-t-il déclaré.

Quant à M. Yannick Buchli, le Chef Adjoint de Délégation du CICR /Mali, il a rappelé que cette formation est le fruit du partenariat entre le CICR, la SOMAGEP-SA et le groupe OI- EAU. Il n'a pas manqué de saluer la présence et l'engagement du formateur à relever les défis qui sont les siens.

Ainsi, a-t-il ajouté : « le but de cette formation est de renforcer les capacités des participants pour que l'accès à l'eau potable soit facile auprès des populations. Il s'agit aussi d'optimiser l'exploitation des stations de production d'eau. Je crois que c'est essentiel dans un contexte que vous savez, marqué par l'insécurité et les problèmes d'accès à l'eau potable. L'idée de cet atelier de renforcement de capacités est aussi d'assurer la continuité de certains services spécialistes ne se trouvent pas malheureusement sur place... ».

Par la suite, conformément au programme, les participants ont eu

droit à la présentation du Comité International de la Croix Rouge (CICR), à travers la projection d'un film institutionnel et d'un exposé PowerPoint.

Ainsi, ressort-il de l'exposé, présenté par le Chargé de Communication du Comité, Ousmane Maïga, que le CICR a été créé en 1863. Une de ses missions fondamentales vise à fournir une assistance humanitaire aux personnes touchées par un conflit ou en situation de violence armée.

L'exposé a fait connaître les règles qui protègent les victimes de la guerre. Neutre, indépendant, le mandat du CICR, selon l'orateur, découle essentiellement des conventions de Genève de 1949. Il est financé principalement par des bailleurs de fonds et des gouvernements.

« Le CICR est une institution indépendante et neutre qui protège et assiste les victimes de conflits armés et d'autres situations de violence. Il intervient dans les situations d'urgence, et s'emploie également à promouvoir le respect

du droit international humanitaire et son intégration dans les législations nationales. C'est alors ainsi qu'il doit fournir aux populations en zones de conflits de l'eau potable. C'est dans cette perspective que le CICR a pensé à accorder une formation aux agents

de la SOMAGEP-SA » a-t-il laissé entendre.

L'exposé de M. Maïga a passé en revue les activités du CICR, son mandat et ses principes. Lesquels, pour ce dernier, sont l'humanité, l'impartialité, la neutralité et l'indépendance.

Quant à la méthode de travail, elle est basée sur le dialogue bilatéral, confidentiel et constructif. Une séance de questions-réponses a mis fin aux travaux de la cérémonie d'ouverture de l'atelier.

Rappelons enfin que le partenariat entre la SOMAGEP-SA et le Comité International de la

Croix Rouge (CICR) est un beau-fixe. Le présent atelier de renforcement des capacités des agents de la Société en est une illustration éloquent.

Né depuis la création de la SOMAGEP-SA, en 2010, le partenariat entre les deux structures s'est renforcé, au fil du temps, sur plusieurs axes. En plus des dons en matériels de travail, des ouvrages de production de l'eau (forages) et des extensions de réseaux, le partenariat a permis à la SOMAGEP-SA de pouvoir réaliser de nombreuses missions dans les Centres du Nord grâce à l'appui logistique (transport aérien) du CICR.

Eu égard à ce qui précède, il n'est pas exagéré de déclarer que le Comité International de la Croix Rouge (CICR) est un partenaire stratégique pour la Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable (SOMAGEP-SA).

NAKHANA SISSOKO, ABBA TRAORÉ ET OULÉMATOU CAMARA

Le trio magique de l'humour... !

Découvertes à la faveur de la fête du 8 mars 2018 organisée par l'Amicale des Femmes de la SOMAGEP-SA, ces comédiennes-amateurs, mais qui n'ont rien à envier aux professionnels, ont montré leur talent à travers des sketches et des danses chorégraphiques. Aujourd'hui, le trio, Nakhana Sissoko, Abba Traoré et Oulématou Camara, qui suscite de l'admiration au sein de la SOMAGEP-SA, est appelé constamment à animer les campagnes d'information et de sensibilisation pour le compte de la Société...



Issues d'univers différents avec des parcours scolaires différents, Nakhana Sissoko, Abba Traoré et Oulématou Camara se sont retrouvées, par le coup du destin, au sein de la SOMAGEP-SA où elles sont agents statutaires. En plus de partager la même Société, elles partagent la même passion : le théâtre ou la comédie. Par la force des circonstances, elles se sont retrouvées pour former un trio magique avec un seul objectif : faire de l'humour un outil pour cultiver la joie,

la paix dans le coeur des travailleurs de la SOMAGEP-SA pour aboutir à la cohésion. Des différentes cérémonies de célébration de la journée internationale des femmes, aux compagnes d'information et de sensibilisation des populations sur les branchements sociaux, le trio se fait distinguer dans ses prestations par une maîtrise parfaite de la scène, des mouvements et le langage comique. A observer de près, les prestations du trio, on jure que les dames sont passées par une école de comédie alors qu'il en est rien. La comédie a été un don naturel pour elles, malgré tout. Ce qui confirme la pensée de l'humoriste français, Pierre

Desproges, qui soutient que l'Africain a le rythme dans son sang. Pour preuve, la nouvelle génération des humoristes qui ravissent la vedette sur la scène ne sont pas des professionnels en la matière.

Amateurs, certes, le trio n'a rien à envier aux professionnels. Mais,

force est de reconnaître qu'il a été influencé par de nombreux comédiens professionnels. C'est le cas de Abba Traoré, Agent de Recouvrement à l'ACI 2000. Elle, qui joue généralement le rôle de la femme peulh, a été piquée par le virus du théâtre à bas âge. Après sa tentative de fréquenter l'Institut National des Arts (INA) après l'obtention du Diplôme d'Etudes Fondamentales (DEF), elle s'est accrochée à suivre les scènes de théâtre de Guimba National, Habib Dembélé, Hélène Diarra alias « Bouramossou Djougou ».

Le 8 mars 2017 a été le jour où tout a basculé chez elle. C'est en voyant le cachet de la prestation des comédiennes Fima et Djema, toutes deux animatrices de la Chaîne 2 de l'ORTM, que Abba Traoré a juré d'amener l'Amicale des Femmes de la SOMAGEP-SA à économiser dorénavant cette ligne budgétaire. Ainsi, a-t-elle suggéré la mise en scène d'un sketch dont les actrices devraient sortir des rangs de l'AFSO. C'est ainsi que Oulématou Camara dite Matou s'est annoncée. Agent à la Direction des Systèmes d'Information (DSI), Matou également est tombée amoureuse de l'humour dès son plus jeune âge. Cela à cause de sa générosité qui consistait à vouloir donner la joie à son entourage. « J'ai été toujours l'animatrice principale au sein de mes groupes de camarades ». Désormais engagée dans la comédie, Matou entend faire de cet art un outil de communication, de cohésion et de distraction entre les travailleurs de la SOMAGEP-SA.

Le troisième élément du trio, Nakhana SISSOKO, Assistante Zone B Centres de l'Intérieur, surnommée « personnes âgées » est diplômée en Electromécanique, diamétralement opposée à la Comédie. Celle-ci s'est révélée en elle en don naturel. D'un commerce facile, toujours en train de faire rire son entourage, à travers des anecdotes, « Personne âgée » a vu son rêve devenir réalité quand elle a été approchée par la présidente de l'AFSO, Mme Haïdara Nania HACKO et Mme Awa BOUARE pour jouer le sketch. « J'ai accepté parce que de nature, j'aime beaucoup faire rire et plaisanter. Je ne suis pas humoriste de formation, c'est juste par l'amour du métier. Mon avantage est que sur scène je ne suis pas timide.

J'arrive facilement à me mettre dans la peau du personnage que je suis sensé incarner » a-t-elle déclaré.

A l'instar des autres, elle entend travailler à promouvoir l'entente, la paix dans les relations interpersonnelles à la SOMAGEP-SA par le théâtre. Précisons que le trio capitalise énormément ses expériences.

Car, aujourd'hui, il arrive à écrire correctement ses scénarios et à les mettre en scène sans l'aide d'une personne extérieure.

COIN DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

CHAPITRE I : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1 : Nature et Objet

Dans le cadre des lois n°92-020 du 23 septembre 1992 et 89/85-AN-RM du 01 novembre 1989, portant respectivement Code du Travail et Statut du Personnel des Sociétés et Entreprises d'Etat et du Personnel Malien des Sociétés d'Economie Mixte, le présent Règlement Intérieur a pour objet de rappeler à chacun ses droits et ses devoirs afin d'organiser la vie dans l'entreprise dans l'intérêt de Tous.

Il fixe notamment :

- la détermination des règles et prescriptions relatives à l'organisation technique du travail ;
- les modalités de paiement du salaire ;
- les principes généraux à respecter en matière d'hygiène et sécurité ;
- les règles de discipline applicables dans l'entreprise ainsi que la nature et l'échelle des sanctions pouvant être infligées aux salariés qui y contreviennent.

Article 2 : Champ d'application

Le présent Règlement Intérieur, élaboré dans le cadre du pouvoir de réglementation du chef d'entreprise et dont le projet est communiqué aux délégués du personnel conformément à l'article L65 du code du travail devient la loi des parties en ce qui concerne son domaine d'application ci-dessus précisé.

Il s'applique en conséquence à l'ensemble des travailleurs de la Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable S.A.

Tout travailleur de la Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable S.A. accepte par la seule signature du contrat de travail, le présent Règlement Intérieur et déclare expressément s'y conformer sans restriction ni réserve.

SANTÉ ET TRAVAIL

COMMENT SAVOIR SI L'ON SOUFFRE D'UNE DÉPRESSION AU TRAVAIL ET COMMENT EN SORTIR ?

La dépression est une maladie qui peut toucher chacun d'entre nous (quels que soient son âge, son sexe, son niveau social...). Contrairement à certaines idées reçues, elle ne relève ni d'une « fatalité », ni d'une faiblesse de caractère. La volonté seule ne suffit pas pour en sortir, notamment parce que la maladie provoque un sentiment de dévalorisation de soi et des pensées négatives.

L'état dépressif se caractérise par un changement profond (une véritable rupture) par rapport au fonctionnement habituel. Trois éléments principaux sont typiques de cet état : • une tristesse inhabituelle, différente d'après les personnes qui souffrent de dépression de la tristesse normale (cette tristesse est particulièrement intense, elle n'est pas « directement » reliée à une cause, rien ne l'apaise, elle se mêle d'angoisse et d'un sentiment de « fatalité ») ; • une perte d'intérêt et de plaisir qui touche tous les domaines de la vie ; • une association de plusieurs symptômes durables qui entravent douloureusement la vie quotidienne.

Néanmoins, l'anxiété est un symptôme fréquent en cas de dépression. Cette peur sans cause évidente s'exprime aussi bien dans le corps (« boule » dans la gorge, gêne pour respirer, douleurs diverses, notamment dans le ventre) que dans la tête (peur « flottante », ruminations, sentiment de catastrophe imminente).

Fonctionnement intellectuel : voir tout en noir Ralentissement intellectuel : en cas de dépression, il devient difficile de réfléchir, de trouver les mots, de parler avec fluidité. On a l'impression d'avoir la tête vide, que le monde est devenu trop compliqué, qu'on ne saura pas s'y adapter, y faire face. Il faut faire un effort très important pour accomplir des tâches qui, jusqu'alors, s'effectuaient naturellement, sans y penser. Diminution de l'attention, de la concentration et de la mémoire : fixer son attention, ne pas se laisser distraire, retenir ce qu'on vient de lire...

ces tâches deviennent très difficiles à accomplir lorsque l'on souffre de dépression. Dévalorisation de soi et culpabilité : la personne qui souffre de dépression ne se sent bonne à rien ; elle se pense sans valeur ; elle s'accuse d'être responsable des événements pénibles qu'elle vit et des émotions désagréables qu'elle ressent. Cette impression lui paraît tellement définitive qu'il lui est difficile de demander de l'aide et de croire qu'un traitement peut changer quelque chose. Pensées négatives : la personne analyse les événements de sa vie et les opinions des autres sous un angle systématiquement négatif. Ce pessimisme permanent retentit sur les proches et peut les décourager. Pensées autour de la mort (la sienne, celle de ses proches ou la mort en général) : liées au sentiment d'inutilité et à la perte de plaisir déjà décrits, ces idées noires sont en fait « fabriquées » par la dépression et disparaissent à la guérison de la maladie. Les idées de suicide méritent dans tous les cas d'être signalées à un professionnel de santé.

La dégradation du sommeil, l'altération de l'appétit, problème sexuel Les solutions efficaces LA PSYCHOTHÉRAPIE, LES MÉDICAMENTS ANTIDÉPRESSEURS et l'hospitalisation si c'est nécessaire.